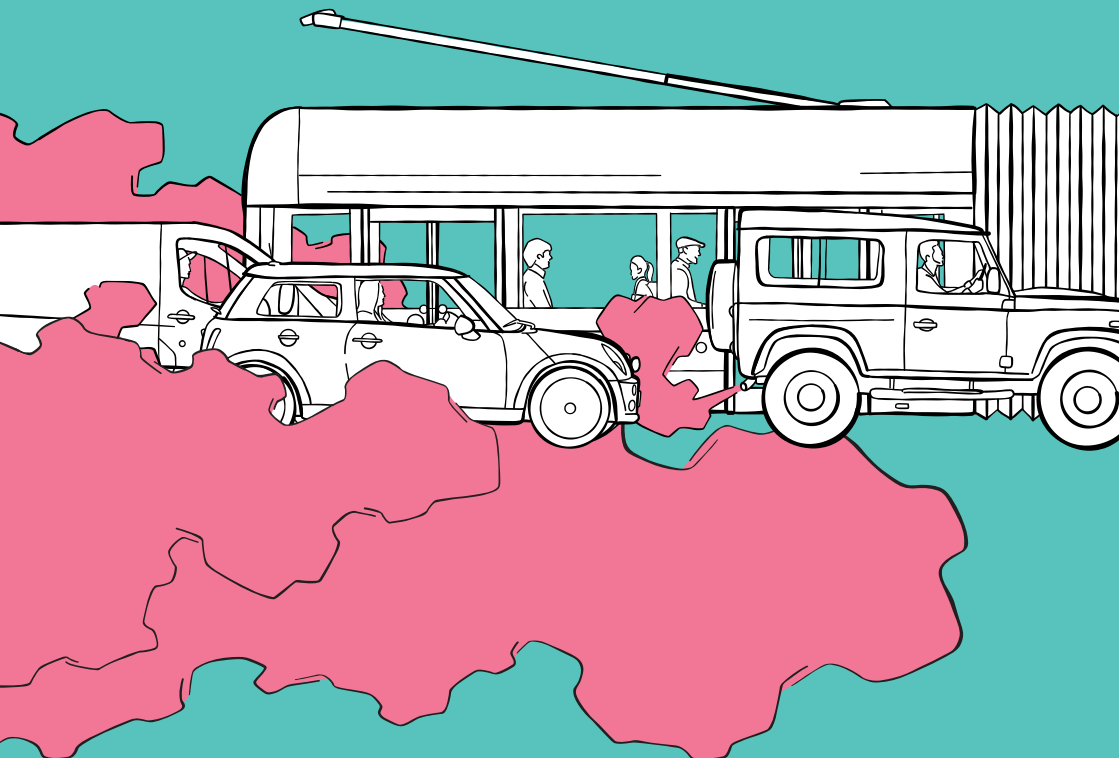


Le 9 juin 2024, votons



à la nouvelle politique de stationnement

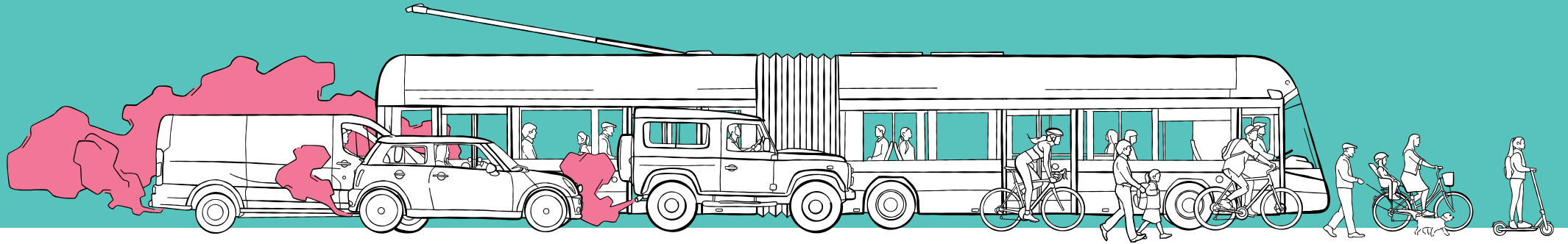
pour une ville plus vivante et respirable!



Pour une mobilité d'avenir



Pourquoi voter OUI ?



Réduire le trafic interne

Avec plus de 100'000 trajets quotidiens, repenser notre mobilité est crucial pour diminuer l'encombrement des voitures et rétablir l'équilibre dans nos rues.

Clarifier les règles de stationnement

Simplifier les règles de stationnement est essentiel pour les résidents et les visiteurs. La nouvelle politique simplifie ces règles, mettant fin aux malentendus et aux frustrations.

Pour une mobilité plus durable

En encourageant la marche et le vélo, nous suivons la tendance des villes vers des modes de déplacement plus durables, réduisant ainsi le bruit, la pollution et améliorant notre qualité de vie.

Optimiser les transports publics

Les transports en commun sont sous-utilisés en raison de la préférence pour la voiture. La nouvelle politique vise à améliorer leur utilisation, ce qui entraînera une meilleure desserte et une fréquence accrue des bus, y compris le soir et le dimanche.

Les nouveautés principales de cette proposition

Découpage en zones bleues

La ville sera divisée en 8 zones, favorisant une gestion plus efficace du stationnement et une diminution du trafic.

Introduction d'horodateurs

Dans le centre-ville des horodateurs seront installés pour faciliter le stationnement. Ils seront gratuits à midi, le soir et le dimanche. La 1^{ère} demi-heure sera aussi gratuite

Création de parkings de quartier

Des espaces de stationnement de moyenne et longue durée seront aménagés dans les quartiers pour répondre aux besoins des résidents.



Pourquoi introduire 2 macarons ?

Le premier macaron, à un prix abordable de 40 CHF par an, permettra aux résidents de stationner de manière illimitée dans leur zone d'habitation. Créé pour offrir la possibilité de stationner dans une deuxième zone, le second macaron, vendu au prix de 750 CHF par an, est plus onéreux que l'abonnement l'Onde Verte 2 zones, fixé à 684 CHF par an.

Devrai-je obligatoirement acheter les 2 macarons ?

Non. Comme c'est le cas actuellement, il n'y aura aucune obligation d'achat. Si vous avez un garage et que vous allez au travail en transports publics, à pied ou à vélo, vous n'aurez besoin d'aucun macaron.

Pourra-t-on encore stationner hors de sa zone d'habitation ?

Oui, plusieurs options seront disponibles pour le stationnement en dehors de sa zone d'habitation, offrant flexibilité et accessibilité à tous. Parmi celles-ci une période gratuite de 1h30 en zone bleue, des cartes de stationnement demi-journée et journée entière, ainsi que des parkings de quartier.

Pourquoi est-il important de voter OUI ?

- Pour rendre notre ville plus agréable à vivre, avec moins de bruit, de pollution et de dangers liés à la circulation.
- Pour permettre le développement des transports publics, avec une meilleure desserte et une plus grande fréquence.
- Pour encourager la marche et le vélo, des modes de déplacement bons pour la santé et l'environnement.

Le 9 juin 2024, votons OUI pour une Chaux-de-Fonds plus agréable, plus fluide et plus vivante !